

Projet de loi 79, projet modifiant la loi sur les mines

Présenté à

Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et
des ressources naturelles

Maître chez-nous!

Produit par

Myriam Germain –Sylvain,

Val d'Or 24 avril 2010

Table des matières

1. C'est leur sous-sol, mais c'est notre terrain.....	3
2. Le coût humain, parlons-en!	4
3. L'Environnement, un enjeu majeur.....	5
4. Redevances ? Bon pour l'Économie?	7
5. Visite photographique, du drame Osisko	
5.1. Malartic avant la destruction	9
5.2. La destruction	15

Mesdames et messieurs les députés qui décider en votant les lois du Québec de mon avenir.

Je suis née à Malartic, je suis étudiante et déjà une réfugiée politique. J'avais toujours habité la ville de Malartic, mais à cause du projet aurifère d'Osisko, nous nous sommes réfugiés à Val d'or.

Une réfugiée de la Loi sur les mines, une loi sans réelle valeur sociale, et environnementale. Elle n'est en rien équitable pour la société Québécoise, pour les communautés touchées par un projet minier, tant sur le plan environnemental, social et ici j'ajoute l'aspect économique. Cette loi sur les mines fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réforme n'a surtout aucun droit pour les citoyens laissé seul avec une minière qui s'installe sur son terrain. Pourquoi? Car elle a acquit un claim minier, donc elle possède tous les droits sur ton sous-sol qui ne t'appartient pas. Tu as mis tant d'amour dans ta demeure, dans ton jardin et tes arbres, mais au nom de l'argent fait à court thème, l'on saccage tout cela. Les citoyens n'ont pas le choix d'accepter, car la menace d'expropriation existe bel et bien.

1. C'est leur sous-sol, mais c'est notre terrain.

Pourquoi les compagnies minières ont-elles plus de droits que nous? Poser la question c'est aussi y répondre. La loi sur les mines nous le dit elle vise à favoriser les investisseurs qui verront leur investissement se bonifier. À ceci, s'ajoute le manque d'encadrement pour les citoyens que l'on laisse seuls devant une compagnie entourée d'avocats, de négociateurs, ça s'appelle du gros gré petit gré et contre ton gré. Je ne comprends pas que de simples citoyens honnêtes, soient confrontés, sans aucun appui, tandis que lorsque des citoyens économiquement défavorisés sont soupçonnés d'un crime, un avocat sont là pour te défendre. À mes yeux, cela est une injustice profonde que de voir que l'on bafouille tes droits de propriétaire fonciers, parce qu'ils sont propriétaires de ton sous-sol. Pour moi ces situations de doubles propriétaires ne devraient pas avoir lieu. En secteur urbain, les mines à ciel ouvert devraient être interdites. Si cette modification vous semble trop drastique, alors ne donnez pas tous les droits à l'industrie minière, chaque vie humaine est égale, à moins que l'argent dicte en fait cette valeur là aussi...

2. Le coût humain, parlons-en!

Visualisez cela, mettez-vous dans cette même situation. Une rumeur s'installe partout en ville, une immense mine à ciel-ouvert rongera près de la moitié de votre ville natale, un chambardement de tout votre milieu de vie s'annonce, vous n'y croyez pas. Et puis à lieu la première réunion, où la compagnie minière vous attribue des lots. Avant le 3 octobre 2009, ma vie se résumait en un mot, Malartic. Dévastée et détruite par les thèmes développement économique, renouvellement, essor, rué vers l'or, la liste est longue, j'en passe. Toute cette liste pour la métamorphose en Osiskoville. Vraiment je pense souvent à ce que j'ai vécu en me croyant dans un cauchemar tellement l'ampleur semble irréaliste.

Au début Osisko effectue de l'exploration dans les rues, les rues payées par l'argent des taxes récolée par la municipalité soumises à la destruction par le forage minier. J'étais hors de moi, surtout lorsque j'ai vu la foreuse, à quelques pieds devant la maison mes grands-parents, alors âgés de 82 et 86 ans. À cela Osisko mentionnait qu'elle arrêta le forage la nuit, mais dans les bois, toute la nuit. Je vis de sérieux problèmes de sommeil. Peu à peu la compagnie minière divise les citoyens, pour mieux régner. Vient alors le déménagement des premières maisons en juillet 2008. Jusqu'ici, j'avais aveuglement pas cru que les gens embarqueraient dans cette relocalisation, ce fut pour moi un immense choc psychologique que de constater un trou dans mon quartier. Ce fut pour moi un trou dans mon cœur, une blessure qui cicatrisera un jour, mais qui ne partira jamais. On peut détruire les lieux physiques mais jamais nos souvenirs.

En cet été 2008, j'étais très heureuse d'ailleurs de travailler à 18 kilomètres de chez moi, ça me permettait de décrocher de l'ambiance. Nous étions constamment sous surveillance, des gardiens de sécurité de la compagnie minière passaient aux 5 minutes devant chez moi, voilà une manière d'intimider très subtile et sous-entendue. Même la forêt derrière chez moi, celle où chaque jour j'y marchais devint sous haute sécurité. Je constate, hormis mon terrain, plus rien ne m'appartient. Ce qui fut le plus difficile pour cette année 2008, fut de voir partir mes deux voisins d'en face, des maisons quasi identiques à la mienne, des maisons construites par le passé par la mine East-Malartic.

Heureusement, l'hiver vint terminer, cette année mouvementée et fort difficile. L'année 2009, serait un paquet de surprises, remplie de péripéties indésirables. Je persistais toujours aveuglée, que ce projet n'était le fruit que d'une spéculation, et que jamais cela ne se ferait.

En mars 2009, vint le Bape, une occasion à mes yeux de faire valoir ma position, qui ne faisait de toute évidence pas l'unanimité. J'étais contre, et je serai toujours contre le projet Osisko. J'avais espoir, un espoir de folle, que le projet n'aurait jamais lieu.

En juin 2009, en revenant d'une randonnée de 200 km à bicyclette, en ce mois de juin, Hénault et Gosselin, engagés par la compagnie Osisko, déménageait mon voisin, pelles mécaniques faisant trembler la maison à chacun de leurs mouvements, sous mes yeux l'on détruit une part importante de mon enfance. Quelques jours plus tard, commence une semaine infernale que je nommerai, Seule dans mon quartier. En fait ma voisine de gauche déménage. Un été inoubliable, et inqualifiable.

Malgré ma participation active, pour m'opposer au projet Osisko et celles de nombreux amis du Comité de vigilance ainsi que celle de la Coalition, et de nombreux groupes environnementaux, le pouvoir de l'argent eut le dernier mot. Le Bape recommande le projet Osisko, même si tout au long du rapport il signale que des centaines de citoyens ont dit non. Je suis outrée, attristée et perturbée, je n'ai plus cet espoir qu'il n'y aurait pas d'Osisko ; il ne restait que la décision ministérielle, ce qui n'allait pas tarder. Mon sort et celui de ma famille était réglé.

Le 3 octobre 2009, réfugiée à Val d'Or, je rêvais à mon ancienne maison. Mes rêves me ramènent toujours dans la maison où je suis née! Elle n'était pas détruite et Osisko, n'était qu'un mauvais cauchemar. L'on peut supprimer en 20 minutes, ta maison, mais l'on ne peut malheureusement pas se remettre d'un tel choc en si peu de temps. Ce qui me fend le cœur c'est que l'on détruit sous les yeux de mon grand-père qui est l'un des pionniers de la ville de Malartic., tout ce qu'il a bâti, tout ce qu'il a vécu et tout ce qu'il a chéri. Quarante sept ans de vie qui partent, pour laisser place à 10 ans de vie minière.

Tous ces petits et grands drames humains à cause du Gros gré petit gré et contre ton gré. Tout cela dans un pays dit démocratique et libre comme le Québec, où la Loi sur les mines sert le capitaliste au détriment des citoyens. Voilà pourquoi je crois que l'on devrait abolir les mines à ciel ouvert en milieu urbain. Rien dans la loi actuelle, ni dans le projet de loi 79, ne parle de cette réalité de mines à ciel ouverts qui empoisonne la réalité abitibienne actuellement.

3. L'Environnement, un enjeu majeur

Ce qui me faisait le plus mal c'était d'imaginer la forêt, et mes arbres rasés. La compagnie minière gaspillerait 120 000 litres d'eau et 11 tonnes de cyanure par jour et

à la fin du projet elle laisserait une montagne de résidus une fois et demie le Mont-Vidéo, une fosse en héritage, et plus aucune ressource aurifère... On léguer a en héritage une terre malade à nos enfants. Comment peut-on en arriver à accepter cela?

À chacun de mes regards que j'accordais à ce qu'il restait de mon quartier, mon pin blanc, ma forêt, mes arbres et mon jardin, coulaient de chaudes larmes dont l'eau les fit pousser pour la dernière fois. À mes larmes s'additionnait la colère pour tout le mépris de notre terre-mère. Ma maison est un bien matériel, remplaçable, mais les milliers d'arbres abattus, ces êtres vivants comme vous et moi, sont irremplaçables, voilà ce qui est le plus douloureux, particulièrement la coupe de mon pin blanc. Un arbre n'a besoin que d'eau et de soleil pour vivre...

Au début, le projet Osisko était pour moi une lutte de justice sociale. Avec le temps et surtout avec les informations recueillies lors des audiences du Bape elle a prit pour moi le visage d'une bataille environnementale. Je ne croyais pas que j'étais si sensible et attachée à la nature. Je trouve épouvantable, que l'on accepte n'importe quel projet minier, lorsque celui-ci est un désastre environnemental sous prétexte de rentabilité économique. Quel prix cela a sur les générations futures? Un consensus social définit le développement durable comme étant une viabilité entre environnement et économie et que cela doit être vivable pour la société, et ce pour les sept générations futures. Où sont les encadrements juridiques à tout cela, quelle est la frontière entre l'acceptable et l'inacceptable?

Comme citoyen Québécois l'on doit pouvoir exiger une exploitation raisonnable, de nos ressources naturelles. J'entends par raisonnable, ne tout exploiter et tout de suite. Collectivement on doit avoir le souci de l'environnement. Tous les québécois devraient collectivement devrait exiger un minimum de vingt ans de vie pour un projet minier. Un remblaiement total de la fosse s'il y a lieu, dont les coûts sont encadrés et déposés avant l'exploitation. Par exemple, le projet Osisko dont l'on estime la valeur du gisement à 10 milliards de dollar devrait avec la somme ridicule de 125 millions, remblayer, afin que l'on puisse par la suite, réutiliser le territoire, et en plus cela ferait de l'emploi après la mine. De plus l'on doit réserver des zones protégées, puisque nous faisons tous partie de ce monde, et que nous ne sommes pas invincibles.

Mais ce qui m'horripile le plus dans tout cela c'est l'héritage des sites orphelins laissés par les compagnies minières qui en plus de détruire la biodiversité, coute énormément aux contribuables. Les compagnies minières partent avec nos ressources naturelles épuisables et osent après avoir fait des profits monstres nous en laisser le fardeau. La loi sur les mines devrait prévoir dans la loi un encadrement strict concernant la

décontamination des sites à résidus, où bien entendu l'on réinstalle convenablement et pleinement au frais de l'industrie.

4. Redevances ? Bon pour l'Économie?

Ainsi je complète en parlant de l'aspect économique. Dans l'actuel monde de mondialisation, l'effervescence économique s'accroît, le revenu national brut est en constante croissance, mais pourtant depuis les 20 dernières années, la marche entre les riches et les pauvres n'a fait qu'augmenter avec le revenu national brut. Quel lien y a-t-il avec les mines? Simple, l'on crée durant quelque temps des emplois, puis ensuite les minières partent sans rien laisser, sans compter qu'une grande partie des coûts de forages sont subventionnés par le gouvernement...

Malartic, une ville minière, mono-industrielle, dont la 117 sera éventuellement déplacée pour contourner la ville, comment peut-elle espérer survivre après Osisko? Il y aura le chômage, et surtout imaginez la difficulté de vendre les maisons, et sans ressources aurifères, que deviendra cette ville minière? Par conséquent, il est plus que pertinent de donner des redevances financières aux municipalités concernées par un projet minier, afin qu'elles puissent parvenir à créer une deuxième industrie, et assurer une survie. D'ailleurs, je crois que dans la loi que vous vous apprêtez à modifier, vous devriez prévoir que les municipalités puissent refuser un projet d'exploration minière et d'exploitation.

Le gouvernement devrait encadrer le conseil municipal, afin qu'il puisse négocier d'égal à égal avec la compagnie minière. Les petits villages, n'ont ni les ressources financières et compétences humaines pour se faire.

Qu'en est-il au niveau du Québec? Suite au récent dépôt du budget provincial, il est plutôt approprié de mentionner que les compagnies minières ne payent pas le 12% qu'elles doivent à l'État, tel que prévu par la loi. Elles devraient payer 12%, et selon moi, ce n'est pas beaucoup puisque dans les pays scandinaves l'on paye 90%. Je ne comprends pas que l'État puisse financer des projets miniers alors que leur financement n'est pas totalement remboursé. Je ne trouve pas cela très diplomate, surtout que l'on cherche à réduire la dette, et que notre système d'éducation et de santé sont dans le grand besoin.

Finalement, nos ressources font parti intégrale de notre territoire à tous et chacun, elles doivent servir d'un point de vue économique, mais aussi équitable et rentable pour tous et chacun. Sans compter que leur exploitation ne doit en aucun cas, nuire à certaines

ressources essentielles à la vie des occupants du territoire. Les occupants, doivent être maîtres chez eux, et pouvoir vivre où ils l'entendent sans menace d'expropriation.

Je termine ce mémoire par une phrase relevant des spiritualités amérindiennes. Quand la dernière rivière sera empoisonnée, que le dernier poisson sera mort, que tous les arbres seront coupés, alors l'être humains comprendra que l'argent ne se mange pas... Nous n'héritons pas de cette Terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants.

Merci de votre attention

Veillez agréer

Myriam

5. Visite photographique, du drame Osisko

5.1. Malartic avant la destruction

Malartic, et son ex patrimoine



Cette photo aérienne représente le cœur de Malartic, les trois principaux bâtiments, où la ville est née, surtout l'école Renaud construite en 1936, au début de Malartic., cela mis à part l'église n'existe plus, y compris les maisons derrière, les rues et les arbres sont rasés



Cela peut ressembler à une maison banale, une parmi tant d'autre, pour moi c'est l'emblème de la vie, dont le pin en était le gardien.



Une vue magnifique de ma forêt derrière chez moi



Voici la vue que nous avons de notre terrasse



Mon bouleau, un immense bouleau étant donné le climat abitibien



La maison familiale, là où mes grands-parents y ont vécu 49 ans, ils ont élevés la majorité de leur famille de 13 enfants.

5.2. La destruction ...



Voilà ce que je pouvais voir en ce 2 juin 2009, lors de mon retour...



Et quelque minutes plus tard voilà ce qu'il en était.



Et le lendemain matin



Finalement ce que l'on pouvait voir quelque temps avant que l'on détruise le salage, et que l'on y ramasse tout ce qui trainait sur cette photo



Maintenant voilà à quoi ressemblaient les lieux après la triste perte de notre maison, c'était avant que l'on rase au grand complet, ces arbres survivants.



Voici ce à quoi ressemblait la destruction de la première école de la ville.